



ICF HABITAT
LA SABLIERE



DOSSIER DE PRESSE

PARIS, LE 6 SEPTEMBRE 2022



INAUGURATION DE LA SERRE HABITÉE, RÉSIDENCE SOCIALE POUR ÉTUDIANTS

57-59 rue Piat - Paris 20e

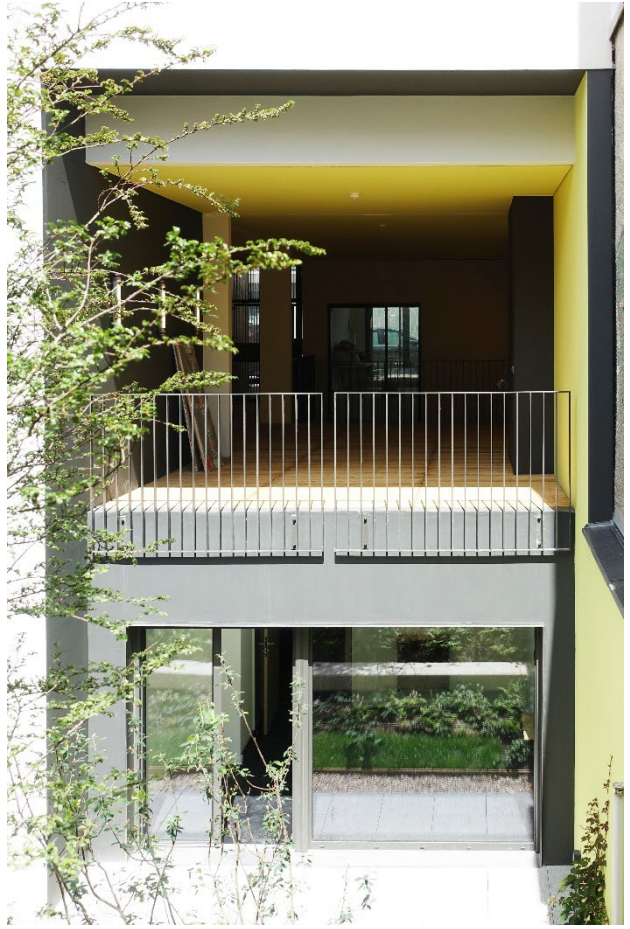


La Calade
Conseil & Recherche en
Développement Durable



paris-belleville
école nationale supérieure d'architecture





ICF Habitat La Sablière et l'équipe lauréate de « Réinventer Paris » inaugurent une résidence étudiante innovante, en présence de **Eric Pliez**, Maire du 20^e arrondissement de Paris, **Ian Brossat**, adjoint à la Maire de Paris, en charge du logement, de l'habitat durable et de l'hébergement d'urgence, **Marie-Christine Lemardeley**, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la vie étudiante, **Audrey Pulvar**, adjointe à la Maire de Paris chargée de l'alimentation durable, de l'agriculture et des circuits courts, et **Jean-Luc Vidon**, directeur général d'ICF Habitat La Sablière.

CE PROGRAMME ILLUSTRE PARFAITEMENT LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT D'ICF HABITAT LA SABLIÈRE, À SAVOIR DÉVELOPPER UNE OFFRE DE LOGEMENTS SOCIAUX ADAPTÉS AUX BESOINS DE DIFFÉRENTS PUBLICS, ICI DES ÉTUDIANTS, TOUT EN PROPOSANT DES PRESTATIONS INNOVANTES, DE QUALITÉ, ET UNE CONCEPTION RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT.

Géré par l'association ALJT en partenariat avec l'école d'architecture de Paris-Belleville, accompagné par l'association Veni-Verdi, ce projet innove avec simplicité en proposant un dispositif avant tout social, ouvert aux étudiants de l'école d'architecture de Paris-Belleville ainsi qu'aux élèves Compagnons du Devoir, qui en seront les utilisateurs finaux.

CARACTÉRISTIQUES DU PROGRAMME

Équipe lauréate Réinventer Paris

- ICF Habitat La Sablière - Maître d'ouvrage
- VSA Vincent Saulier - Architecte
- Maya Construction Durable - BET
- Parica – Bureau d'étude
- Choreme - paysagiste
- ALJT - gestionnaire
- École Nationale Supérieure d'Architecture Paris Belleville
- Veni Verdi – gestionnaire accompagnement espaces verts
- La Calade – expertise coût global

Bouygues Bâtiment Ile-de-France – Habitat Social - Entreprise générale

FINANCEMENTS LOGEMENTS

Montant opération : 5,9 M € HT

Financement : 23 PLS

70 % prêts CDC

15 % Fonds propres

15 % Subvention Ville de Paris

2 279 heures d'insertion par l'activité économique réalisées dans le cadre du chantier

Equipe concours



LA SERRE HABITÉE GREENHOUSE HOUSING

INTERVENANTS - SPEAKERS

JEAN-LUC VIDON
Directeur général
ICF Habitat la Sablière

VINCENT SAULIER
Architecte
VSA

ALAN CHIFFOLEAU
Directeur
ALJT

FRANÇOIS BÉGIN
Paysagiste
CHOREME

CHARLOTTE BELLEU
Directrice
École d'Architecture Paris Belleville

MONIQUE LEMOINE
Directrice
PARICA

NADINE JARROLD
Directrice
VENI VERDI

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

ICF Habitat la Sablière
M. Jean-Luc VIDON, Directeur général
Mme Françoise BÉGIN, Directrice territoriale Paris
Mme Françoise BÉGIN, Directrice de la communication
M. Laurent SCHEFFÉ, Directeur du développement
M. Sébastien VÉDEL, Responsable de la organisation
Mme Laurine SPRUNZEL, Responsable développement durable

École Nationale Supérieure d'Architecture Paris Belleville
M. François SCHEUAT, Directeur
Mme Françoise BÉGIN, Directrice adjointe
M. Alain CHIFFOLEAU, Responsable

Architecte VSA
M. Vincent SAULIER, Architecte
Florent MARIOTTE

La Calade
M. Philippe OUTREQUIN
Mme Catherine CHARLOT-VALDIEU

BET Aljt
M. Emmanuel LACRÉ

BET Parica
M. François SAC
M. Rémy LEMOINE

ALJT
M. Jean-Jacques MARTIN, I.E., Directeur général
Mme Monique BÉGIN, Directrice de gestion territoriale de Paris
M. Yann CHIFFOLEAU, Directeur des projets et de partenariat

VENI VERDI
Mme Nadine JARROLD, Fondatrice

CHOREME paysagiste
Florent Mariotte

reinventer.paris

TRAVAILLER AUTREMENT POUR CONCEVOIR AUTREMENT

Entretenir et créer de nouveaux logements est une priorité d'ICF d'Habitat La Sablière, pour toutes les catégories de population, en prenant en compte l'ensemble des paramètres sociaux, environnementaux et commerciaux.

Afin de répondre à la multiplicité de ces enjeux, l'entreprise s'engage régulièrement dans les démarches visant à concevoir autrement. Il s'agit de réduire l'empreinte environnementale du bâtiment dans sa conception, sa construction, sa gestion quotidienne au fil des ans et sa mutabilité pour répondre aux évolutions de la société dans le temps.

RÉUNIR UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE, PUIS CONSTRUIRE LE PROJET

L'approche préconisée par l'appel à projet « Réinventer Paris » a permis d'échanger, d'imaginer, de vérifier, d'effacer les freins ou contraintes dès la conception sur 3 axes :

- Une **démarche collaborative** avec le regard d'étudiants en architecture dont certains ont étudié sa conception dans le cadre d'un **projet pédagogique**, et d'autres y vivront.
- Un **projet durable**, par le choix des modes constructifs, des matériaux, des énergies, et **évolutif**, les espaces conçus pouvant être à terme transformés en logements pour s'adapter à l'évolution des besoins.
- Un projet de vie **solidaire** et **responsable**, avec de larges espaces partagés entre les colataires ainsi que des espaces polyvalents ouverts aux associations du quartier et enfin, un laboratoire d'agriculture urbaine.



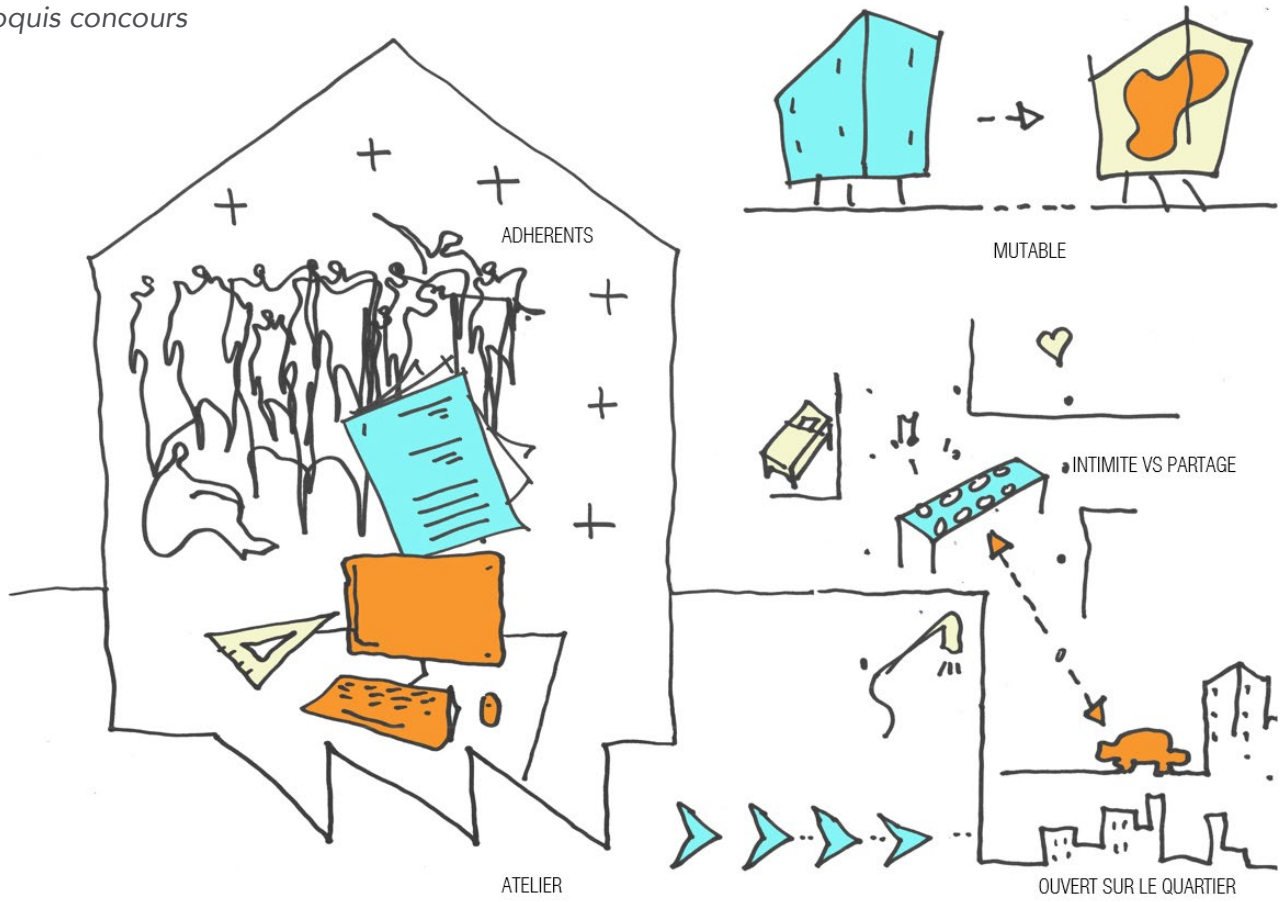
700 équipes candidates sur les 23 sites proposés par la Ville de Paris.

2 exigences : qualité environnementale et insertion sociale

Critères de sélection : caractère innovant / prix et faisabilité économique / qualité architecturale et performance environnementale.

2 projets Lauréats pour ICF Habitat La Sablière, **La Serre Habitée** et **Îlot Fertile** porté par Linkcity, avec 360 logements décomposés en logements locatifs sociaux et intermédiaires, une résidence étudiante et une résidence sociale.

Croquis concours



Ateliers élèves ENSA Paris-Belleville



5 DÉFIS D'INNOVATION

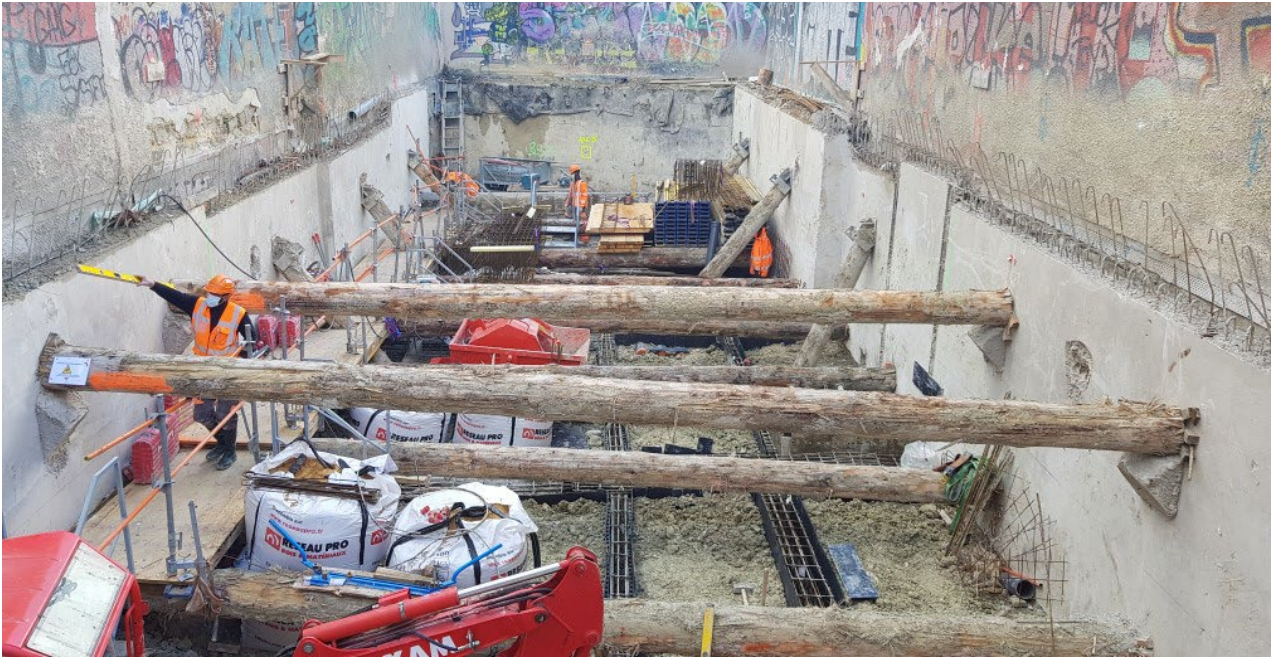
- Concevoir un habitat mutable et mutualisable : s'adapter à / anticiper l'évolution des usages, mutualiser les espaces de vie
- Construire une résidence étudiante aux standards environnementaux.
- Favoriser la sociabilité et l'appropriation du bâtiment par ses occupants
- Contribuer à la formation des étudiants et des professionnels grâce au suivi d'un cas concret à ses différentes phases
- Maîtriser les coûts : optimiser le système constructif et réduire les charges pour les étudiants

UN SUPPORT D'ENSEIGNEMENT

Le projet est un pilote pour les étudiants de l'ENSA Paris-Belleville, avec pour objectif de les sensibiliser aux enjeux environnementaux en lien avec les ambitions du projet, à toutes les étapes : conception – chantier – bilan.



Workshop été ENSA Paris-Belleville



ICF HABITAT  INDUSTRIEL



UN PROJET DURABLE

ECONOMIE

- Optimiser le programme au maximum des capacités du site pour assurer un équilibre financier et supporter les contraintes du contexte : fondations à 35m, encorbellements ou vétusté des mitoyens, exigüité du site.
- Assurer la mutabilité du projet en permettant que la grille structurelle puisse accueillir d'autres typologies, d'autres programmes demain.
- Assurer un haut niveau de performance et un coût global de fonctionnement réduit.

ECOLOGIE

- Proposer une résidence cultivable, sous serre, en loggia et en jardinières intérieures pour une micro-agriculture urbaine vivrière, animée par l'association Veni-Verdi.
- Réaliser une opération mixte bois béton, isolée par laine de bois et laine de chanvre, équipée d'un chauffage numérique et d'une production d'eau chaude par pompe à chaleur.
- Utiliser le végétal également comme régulateur de la thermique d'été.
 - Certification NF habitat
 - Bâtiment basse consommation RT 2012.
 - Label Effinergie+ (CEP 43,1 kWhEp/m².an)
 - Label biosourcé de niveau 3.

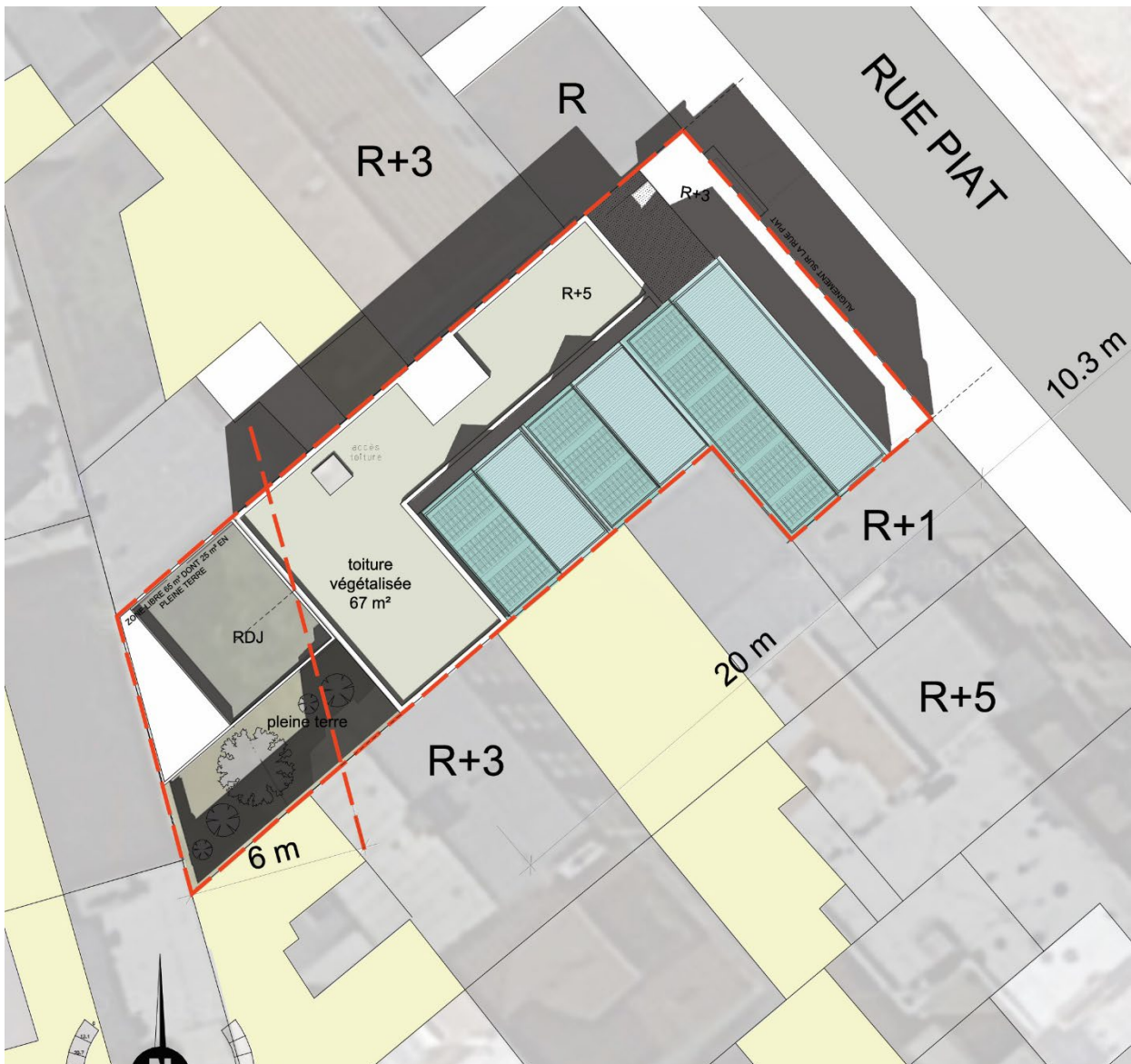
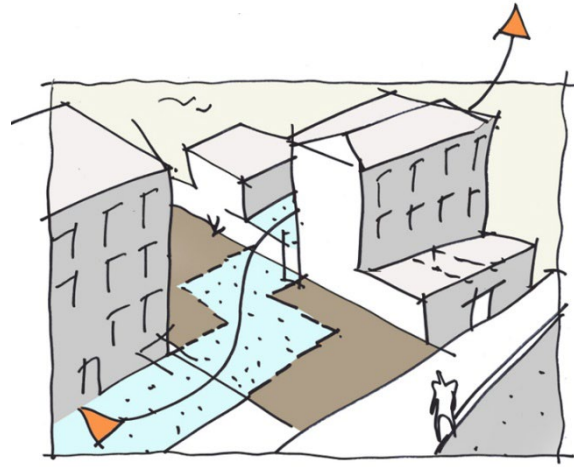
SOCIAL

- Ouvrir la résidence sur le local en proposant un local associatif capable d'accueillir les acteurs de la vie associative du quartier.
- Ouvrir la résidence sur le lointain en offrant l'horizon et la vue sur tout Paris au plus grand nombre.
- Organisation centripète, en disposant les espaces communs les plus « sociaux » au cœur de l'édifice et les espaces individuels en périphérie.
- Faire toute la lumière au centre en croisant le code civil et le PLU dans les espaces double hauteur exposés au sud.
- Faire du projet un support d'activités pédagogiques avant, pendant et après la réalisation.





Croquis concours



UN PROJET SOUS CONCOURS

LE PARTI PRIS ARCHITECTURAL PAR VINCENT SAULIER



Sur le plus petit site ouvert à la procédure « Réinventer Paris, le 57/59 rue Piat propose la création d'un immeuble d'habitation de 4 logements permettant l'accueil de 23 étudiants.

La manière atypique de s'inscrire dans le contexte urbain, le niveau de performance énergétique recherché et la mise à disposition d'un espace dédié à la production expérimentale d'une micro-agriculture urbaine, constituent des engagements pris avec la Ville de Paris dans le cadre de la procédure ayant conduit à la désignation de notre projet comme lauréat.

CONTEXTE URBAIN

La rue Piat est un Janus Urbain, autant par le panel de figures urbaines qui la constitue que par l'immense richesse des modèles sociaux qui la pratiquent.

Sous la pression des allotissements de l'ancienne rue conduisant à la mairie de Belleville, et dans le prolongement de l'actuelle rue de Rébeval formant un parcours de moindre pente sur le coteau, le 57/59 appartient à un ensemble de lanières de types faubouriennes perpendiculaires à la pente, et ouverte à la promesse d'un horizon lointain.

Dans cette même voie d'une largeur de 10,25 m, et au titre d'un élément de patrimoine bâti remarquable, citons la Villa du N° 37 à usage d'atelier, implantée sur une cour arborée en retrait de l'alignement, de style pittoresque (Corps central à large baie et balustrade en bois, retour d'ailes asymétrique à encorbellement), en face, la cité Piat/Faucheur représente un modèle théorique d'urbanisme paradoxalement appelé ouvert, qui constitue un parc social très homogène aux usages parfois rugueux. Plus haut, les années 80 soulignent la lisière de l'un des parcs offrant une vue d'exception sur le tout Paris du côté du soleil couchant.

Aujourd'hui, la nouvelle crèche en cœur de cité ou l'opération récemment livrée du 56/58 complètent ce kaléidoscope auquel il nous a été donné de contribuer.

La parcelle du 57 rue Piat est un site minuscule de 275 m². (12m / 7m X 25m), pollué aux hydrocarbures pour avoir autrefois accueilli un garage automobile, instable jusqu'à 35 mètres de profondeur, le sous-sol raconte l'exploitation d'anciennes carrières souterraines devenues aériennes puis remblayées et glissant vers la Rue Jouy Rouve au sud, suivant un dénivelé du terrain naturel de plus de 7 M.

Le N°57/59 est bordé au Sud par un ensemble d'habitations (n°55) implanté en deux « rideaux » sur une profondeur d'environ 20m. Si la partie située en limite de voie est de facture moyenne et d'une densité présageant sa démolition à courte échéance, l'immeuble principal qui est implanté à 16 m de la voie est de bonne qualité.

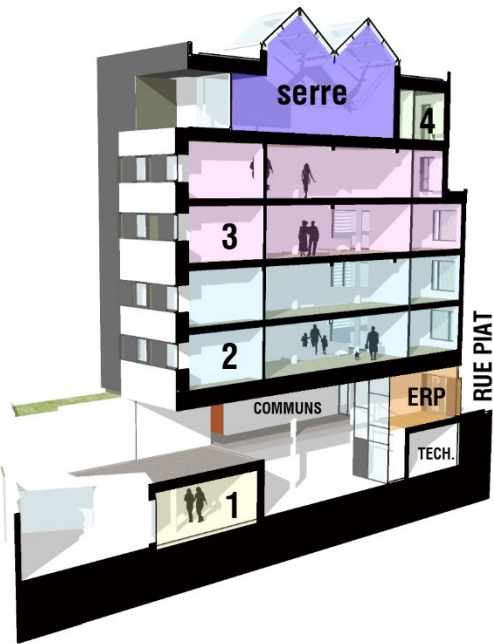
Au nord, le N° 61 est constitué d'une avancée de plein pied, formant avant corps d'un édifice principale d'habitation R+3 implanté à 5 m de la voie publique.

Au fond de la parcelle, la mitoyenneté OUEST est constituée des corps secondaires d'immeubles de rapport appartenant à un ensemble de grande cohérence qui relève d'une opération concertée d'allotissement de la fin du 19ème siècle le long de la rue Jouye Rouve.

Le niveau du sol des courettes de la propriété du 5/7 rue Jouye Rouve, se situe presque 9 mètres plus bas que le seuil de notre terrain sur la rue Piat.



Visuel concours



Visuel concours

PROJET

De ce contexte urbain complexe et capricieux, nous faisons la clef des déterminismes du projet :

- Prendre en compte, préserver et valoriser la contigüité des cœurs d'îlots protégés et lumineux, parfois plantés, partagés par les riverains, comme autant de qualités faisant pendant aux usages parfois incertains des espaces publics de la rue.
- Transformer les contraintes de sol en atout pour déployer notamment une grande profondeur diagonale descendante, perceptible depuis la rue.
- Assurer la continuité des fronts bâtis en dialoguant avec leurs altitudes et leurs alignements irréguliers.
- Faire preuve de courtoisie et d'attention portée aux épannelages mitoyens, tout en exploitant les capacités maximums du site.

La composition du projet se conforme aux strictes possibilités offertes par la règle d'urbanisme, et s'efforce de conduire la lumière naturelle au plus profond d'un dispositif épais.

Le parti général consiste par ailleurs, en réponse à l'objectif poursuivi par les politiques publiques, à réintroduire une agriculture vivrière en ville, maîtriser les énergies tout en accompagnant des modes généreux d'habités.

Conformément aux attentes de la Ville de Paris et tel que cela a été défendu tout au long de la procédure, l'opération se veut un pivot entre le local et le global, entre le quartier, l'intensité de ses activités de rue d'une part, et la perception du grand territoire par l'exceptionnelle promesse offerte dès le cinquième niveau d'une vue imprenable sur le tout Paris.





Le RDC propose un local ouvert sur le quartier et capable de recevoir du public, tandis que le cinquième niveau propose un atelier serre, dédié aux résidents avec vue sur tout Paris et capable d'accueillir des expériences d'agriculture urbaine animées par l'association Veni-Verdi.

Entre ces deux niveaux, ce sont 23 résidents qui sont répartis sur 4 logements dont deux de taille très généreuse qui se déploient en duplex et regroupent à chaque fois 10 chambres autour des espaces de jour du logement.

Le plan de ces duplex organise une gradation de l'intime au collectif, depuis la périphérie vers le centre.

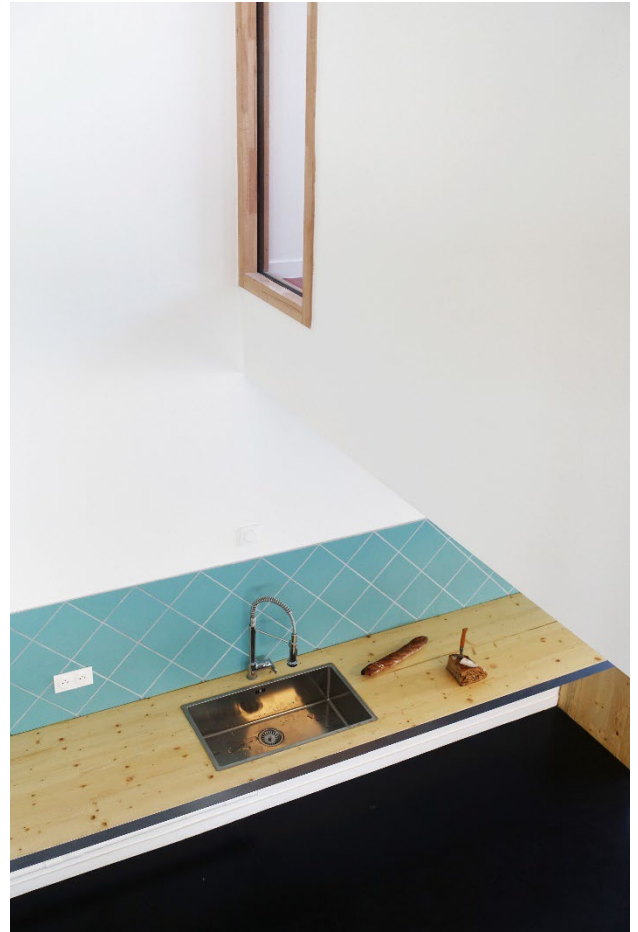
L'aménée de lumière au cœur de l'épaisseur bâtie s'opère par le ménagement de doubles hauteurs permettant des incidences profondes tandis qu'un recul de la mezzanine répondant à la notion de jour de souffrance permet des vues et des lumières captées en limite séparative.

A ce dialogue opéré entre code civil et PLU permettant de libérer au sud le cœur des 20m d'épaisseur bâtie, répond une gestion de la thermique d'été par un bardage formant filtre ainsi que par la présence de larges jardinières intérieures pourvoyeuses d'ombre, de fraîcheur, et d'un appoint vivrier.

Vincent Saulier, architecte du projet

EN CHIFFRES

- **23 chambres réparties dans 4 appartements avec de larges espaces partagés entre les colocataires.**
-
- **1 logement individuel** de 28,5 m²
- **1 colocation** de 226 m² comportant **10 chambres individuelles** dont les superficies sont comprises entre 10,30 m² et 12,50 m²
- **1 colocation** de 211 m² comportant **10 chambres individuelles** dont les superficies sont comprises entre 10,30 m² et 12,50 m².
- **1 colocation** de 46 m² comportant **2 chambres individuelles** dont les superficies sont comprises entre 9,60 m² à 10,60 m².
- **1 serre sur le toit...**
- **1 espace polyvalent ouvert aux associations du quartier en rez-de-chaussée**



UN PROGRAMME QUI ALLIE INNOVATION ET QUALITE DE SERVICE

Gérée par l'ALJT, la résidence donne une large place aux espaces partagés entre colocataires, aux espaces polyvalents ouverts aux associations du quartier et à un laboratoire d'agriculture.

La résidence propose une manière de vivre la colocation en plaçant le respect, l'écologie et la citoyenneté au cœur de son fonctionnement.

PUBLICS ACCUEILLIS

Les logements de cette résidence sont réservés exclusivement aux étudiants de l'école d'architecture de Paris-Belleville et aux Compagnons du Devoir. Le projet social vise à accueillir des étudiants et des apprentis dans un lieu de vie collaboratif, responsable et solidaire.

PRESTATIONS ET SERVICES

Les logements sont équipés et meublés avec accès Internet.

Les parties communes sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

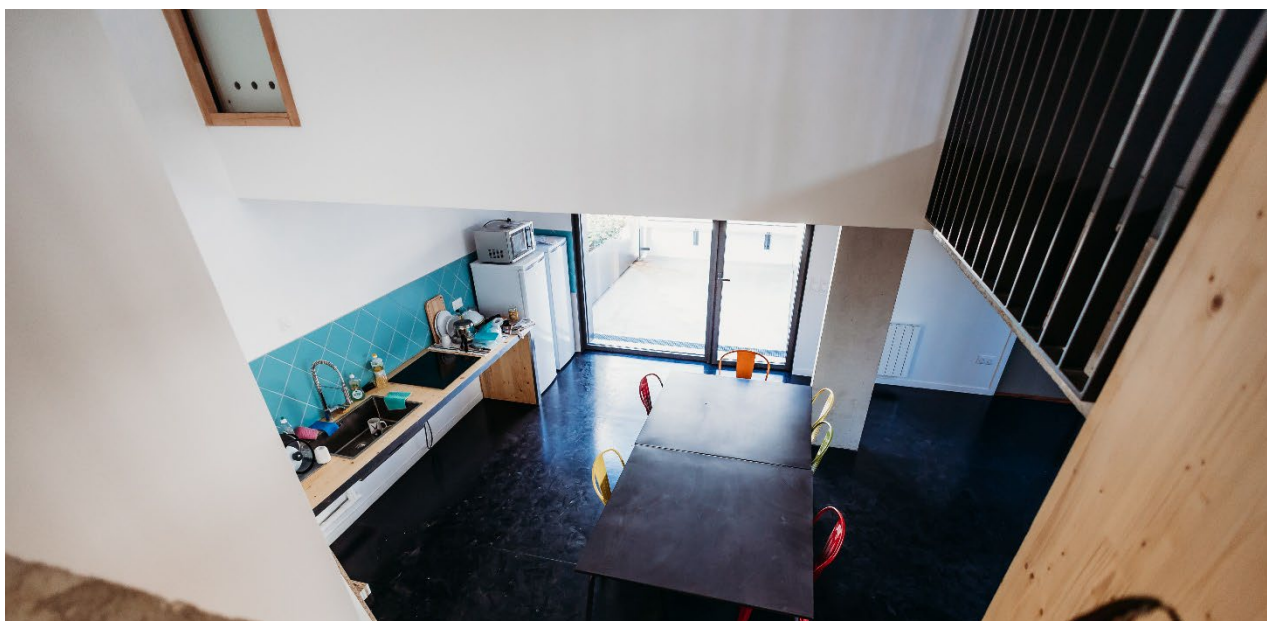
L'entrée du bâtiment est sécurisée.

La résidence possède un local de tri sélectif, un local à vélos et un local d'activité dédié à la vie de la résidence.

LOYERS

Montant des loyers : de 532,33 € à 640,49 €

Tous les logements ouvrent droit à l'APL. Le loyer inclus l'eau, l'électricité, le chauffage et les services.





UN LABORATOIRE D'AGRICULTURE URBAINE POUR SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS DE DEMAIN

Un jardin partagé dans une serre consacrée à l'agriculture urbaine et solidaire se situe au dernier étage de la résidence avec une vue imprenable sur Paris. Cet espace d'une superficie de 47 m² est dédié à la production de nourriture dans des espaces restreints au cœur de la ville et au cœur de la résidence.

L'association Veni Verdi, dont l'objectif est de créer des jardins en milieu urbain pour agir sur l'environnement, la société et l'économie, et qui est déjà bien implantée sur les toits parisiens, prend en charge l'animation de ce lieu de création urbaine : lancement du projet, consignes de plantation, matériel adéquat et transmission de savoir afin que les résidents puissent échanger sur le projet et former les nouveaux résidents (www.veniverdi.fr).

En devenant résident de la Serre Habitée, chacun s'engage à :

- Produire, entretenir, récolter,
- Composter, récupérer, transformer,
- Expérimenter, apprendre, s'adapter,
- Transmettre, rencontrer, pratiquer, fédérer

Une charte pour favoriser la vie collective



LE RESPECT DE LA COLLOCATION
HOMER

REINVENTER PARIS :
LA SERRE HABITÉE

LA SERRE HABITÉE : UNE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE, COLLABORATIVE, RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

UNE RÉSIDENCE PAS COMME LES AUTRES

La Serre Habitée est une résidence étudiante qui propose une manière de vivre la colocation en plaçant le respect, l'écologie et la citoyenneté au cœur de son fonctionnement.

C'EST UN PROJET DE VIE SOLIDAIRE
Géré par l'ALJT, avec une large place donnée aux espaces partagés entre colocataires, des espaces polyvalents ouverts aux associations du quartier et un laboratoire d'agriculture.

« VIVRE ENSEMBLE »
La Serre Habitée propose un nouveau regard sur le "vivre ensemble" (logement à 10) et questionne la place de l'agriculture, du partage, de la citoyenneté et de la solidarité dans le fonctionnement d'un habitat collectif. Découvrez qu'il est possible de produire de la nourriture dans des espaces restreints au cœur de la ville, au cœur de la résidence, au cœur des logements.

LA SERRE HABITÉE, C'EST QUOI ?

- Un habitat où l'on partage bien plus qu'un toit mais où l'on se retrouve autour d'un projet commun.
- Un habitat où l'on expérimente de nouveaux modèles et où l'on invente des solutions concrètes.
- Une multitude de recettes, à base de partage, d'entraide, de convivialité, d'autonomie, de créativité et d'ouverture...

MES ENGAGEMENTS

ON PARTAGE ET ON MUTUALISE LES RESSOURCES ET SAVOIRS DE CHACUN

En devenant résident de la Serre Habitée, je m'engage à :

Produire, entretenir, récolter,
Composter, récupérer, transformer,
Expérimenter, apprendre, s'adapter,
Transmettre, rencontrer, pratiquer, fédérer

COLLECTIVEMENT
La Serre Habitée est une résidence étudiante qui se conçoit, se construit et se cultive collectivement. Elle suppose une concertation, une coopération dans la durée entre résidents et les partenaires du projet, et les habitants du quartier.

LES RÉSIDENTS
Les résidents de la Serre Habitée pourront consommer la production de la Serre Habitée.

LA CONVIVIALITÉ

Un bonjour le matin, un bonsoir avant d'aller vous coucher, ça mange pas de pain mais ça peut vous permettre d'entretenir la bonne entente. La simple politesse peut jouer un rôle capital pour l'ambiance générale.

LE RESPECT DE L'INTIMITÉ
Vous allez très certainement vous entendre à très bons moments avec vos colocataires. Cette bonne entente sera favorisée par le fait que chacun bénéficie d'une chambre délimitant son intimité. Tous les colocataires doivent respecter cet espace et ne pas entrer dans la chambre de l'autre sans autorisation.

LA RÉPARTITION DES TÂCHES
Dans une colocation, les tâches ménagères sont l'affaire de tous. Établissez un mode de fonctionnement adapté et respecté, afin que chacun puisse contribuer au bon entretien du cadre de vie commun. Les colocataires sont responsables de l'entretien de leur logement et collectivement, des dégradations éventuelles.

L'ORGANISATION DES COURSES ET REPAS
Certains colocataires préfèrent mettre leurs courses en commun tandis que d'autres préfèrent que chacun cuisine. Aucune règle n'est meilleure que l'autre, mais la règle choisie doit être claire et respectée. Si vous optez pour tout mettre en commun, organisez-vous pour que les courses soient effectuées de façon équitable. Si vous optez pour que chacun cuisine pour soi, indiquez clairement que personne ne doit se servir dans la part de l'autre.

LE RESPECT DU RYTHME DE CHACUN
Lorsque vous invitez des amis chez vous, ou même passez de très bons moments avec vos colocataires, une règle doit toujours subsister : celle de respecter le rythme de tout le monde. Dès lors que l'un d'entre vous décide de se coucher, les autres colocataires doivent le respecter et faire en sorte de ne pas le déranger.

LE DIALOGUE
La colocation n'est pas facile tous les jours et il peut arriver que vous ne soyez pas toujours sur la même longueur d'ondes. Vous devez toujours pouvoir discuter de ce qui vous dérange, pour éviter les non-dits et les disputes.

L'ENTRAIDE
Échangez quelques services avec vos colocataires, c'est le meilleur moyen d'entretenir une bonne entente. Nous avons tous des savoirs et des compétences différents que nous pouvons partager.

LE RESPECT DES DIFFÉRENCES
Les personnes avec qui vous vivez ont peut-être des valeurs ou des opinions différentes. En cas de désaccord et face à un éventuel point de blocage, ne vous positionnez pas en donneur de leçons et proposez un autre sujet de conversation.

LE RESPECT DES LIEUX COMMUNS
Chacun bénéficie d'un espace d'intimité et c'est tant mieux ! Mais les lieux de vie communs ne doivent pas devenir l'extension de la chambre de tout le monde. Rangez vos affaires dans votre chambre et ne faites pas subir votre désordre à vos colocataires dans les pièces de vie communes. Il est également interdit de fumer dans les espaces de vie commune.

LE RESPECT DE LA SERRE HABITÉE
En devenant résident de la Serre Habitée, vous vous êtes engagé à vivre une expérience d'agriculture de proximité. Par conséquent, vous devez veiller au bon entretien de la serre et de ses équipements (espace de compostage).

UNE RÉSIDENCE À DESTINATION DES ÉTUDIANTS DE L'ENSA PARIS BELLEVILLE ET DE L'ASSOCIATION DES COMPAGNONS DU DEVOIR



Service Communication - mars 2022



Des bacs à l'intérieur et sur les estrasses, en complément de la Serre





Une serre qui sera aménagée avec et par les habitants, par Veni Verdi et ALJT







À PROPOS D'ICF HABITAT LA SABLIERE

ICF HABITAT LA SABLIERE gère un patrimoine de 40 000 logements sociaux dans les 8 départements d'Île-de-France. Elle développe des projets variés souvent à proximité des gares, en lien avec les territoires dans la densification de ces quartiers, leur restructuration ou le renouvellement du patrimoine ancien. Logements familiaux, hébergement en résidences thématiques, accession sociale, équipements publics, commerces, locaux d'activité... sont autant de réalisations qui conjuguent la qualité architecturale, la qualité d'usage, la performance énergétique, pour s'inscrire dans une gestion à long terme.

ICF Habitat La Sablière est une société du Groupe ICF HABITAT, au sein de SNCF Immobilier.

Pour plus d'informations : <https://www.icfhabitat.fr/groupe/icf-habitat-la-sablere>

CONTACT PRESSE

Martine Gillot – directrice communication et relations publiques :

Martine.gillot@icfhabitat.fr

06 75 47 97 43

Inès MOULOU DJ

imouloudj@hopscotch.fr

[06 02 72 14 04](tel:0602721404)

À PROPOS DE L'ALJT

L'ALJT (association pour le Logement des Jeunes Travailleurs) œuvre pour l'habitat des jeunes en Île-de-France. Sa mission : « Accueillir, Loger, Accompagner ». L'ALJT s'inscrit dans le soutien et l'accompagnement des jeunes dans leur parcours d'accès au logement et d'intégration dans la vie active. L'association compte aujourd'hui 300 salariés et gère 73 résidences en Île-de-France (propriétés d'organismes HLM). Avec un parc de 7 800 logements, l'ALJT accueille chaque année plus de 11 000 jeunes (actifs et étudiants) de 18 à 32 ans. L'association poursuit son développement avec l'ouverture de nouvelles résidences dans les prochaines années.

Pour en savoir plus : www.aljt.com

CONTACT PRESSE

Mathilde Argenta – Responsable communication et marketing :

m.argenta@aljt.asso.fr

01 44 16 94 04